

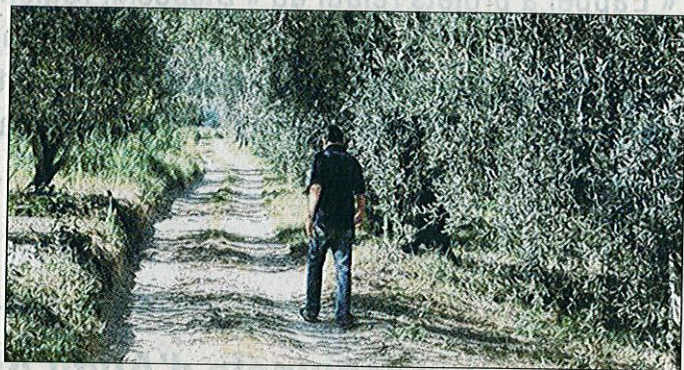
# Xylella Fastidiosa : face au "recul" de l'Etat, le collectif veut des quarantaines

CORSE - STATUT 30/04/15

"C'est avec consternation et colère que les membres du Collectif Xylella Fastidiosa ont appris hier matin, par une dépêche AFP, les annonces du ministre de l'Agriculture concernant la lutte contre la propagation de la bactérie Xylella Fastidiosa.

En effet, le ministre de l'Agriculture se déclare prêt à retirer l'arrêté pris le 2 avril dernier interdisant l'entrée en France de plants provenant de la zone contaminée. Un retrait provoqué par une décision de la Commission européenne stipulant que les zones touchées par la bactérie en Italie, devaient procéder à l'arrachage et au brûlage d'un million d'arbres, pour lutter contre la propagation de la Xylella Fastidiosa.

Le collectif précise en revanche qu'aucun dédommagement n'est prévu par la Commission européenne. Une telle décision provoque donc une grave crise économique et humaine dans le sud de l'Italie où les agriculteurs sont totalement désarmés. " Croire que l'Italie va se plier à la décision de la Commission relève de la plus grande naï-



veté ", affirme Agnès Simonpieri, porte-parole du collectif qui poursuit : " Croire qu'une « zone tampon » de 20 km autour de la zone contaminée va empêcher les insectes vecteurs (plus de 200 espèces) de propager la bactérie montre une totale méconnaissance des modes de transmission. Mais accepter que des plants venant de la zone touchée entrent en France, c'est proprement ahurissant ! C'est un véritable encouragement à l'arrivée de la bactérie sur le territoire français, déjà menacé par les plants venus

d'Amérique centrale, comme nous avons pu le voir dernièrement sur un caféier contaminé à Rungis. Selon le collectif, soutenu par le président de l'ODARC, " il est impensable que le ministre de l'Agriculture ainsi que la ministre de l'Environnement, tout aussi concernée, n'aient décidé pas pris la mesure du séisme qui s'annonce " Face à cette situation, les filières des producteurs d'huile d'olive, de châtaignes, de prunes et amandes, de miel, l'Interbio, Via Campagnola d'une part, l'Assemblée de

Corse, l'Odarc, le Conseil départemental de Haute-Corse, l'association des maires de Haute Corse, l'association des élus de montagne, la Fédération des Chasseurs de Corse du Sud, l'association U Levante, d'autre par, demandent " l'interdiction d'entrée sur le territoire Corse de tous les végétaux quelle que soit leur provenance, ou leur origine. Exception faite des plants destinés à l'agriculture, à condition que ceux-ci passent par un ou deux ports préalablement désignés où seraient installées des zones de quarantaine. "

Enfin, le collectif exige du ministre de l'Agriculture, qui détient via le préfet la compétence sanitaire, de prendre " les dispositions nécessaires pour que la bactérie n'entre pas dans l'île. Les Corses ne pourraient pas comprendre que l'île ne bénéficie pas de dispositions de protection particulière compte tenu précisément de sa réalité d'île, entourée par la mer ! "

Le collectif Xylella se réserve d'entreprendre toutes les actions nécessaires pour obtenir une protection réelle de l'île.